



ROYAUME DE BELGIQUE

Le Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges

POUR INFO
A encoder
Sec. com.
→ Juri ST Environnement
Juri ST
op (co) 10 : J. Tolzen
pour info 2

Woluwe-Saint-Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe

Monsieur Olivier Maingain
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Le 03. 11. 2016
De 25 23

votre courrier
Du 09/09/2016

vos références
16-071

personne contact
Martin.debrabant@bellot.fed.be

nos références
FB/A/MdB/2016/9673
À mentionner dans toute
correspondance

date

23 SEP. 2016

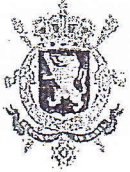
Monsieur le Député-Bourgmestre,

Votre courrier relatif aux actions en justice menées contre le survol de Bruxelles et la motion sur le sujet votée au sein de votre Conseil communal me sont bien parvenus et ont retenu toute mon attention.

Sachez que ce dossier retient tous mes efforts mais nécessite aussi du temps d'analyse et d'étude. Aucune solution durable ne peut être prise dans la précipitation, je peux néanmoins comprendre l'impatience des riverains dans ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Député-Bourgmestre, l'expression de ma considération,

François Bellot,
Ministre de la Mobilité



ROYAUME DE BELGIQUE

Le Ministre de la Mobilité, chargé de Belgocontrol et de
la Société nationale des chemins de fer belges

Administration communale de Woluwé-Saint-Lambert
A l'attention de Monsieur Grégory MATGEN
Echevin de l'Environnement
Avenue Paul Hymans, 2
1200 BRUXELLES

vos références
01-08-2016

vos références
19/07/2016/SV/W4996

personne contact
Halene.lebrun@bellofed.be
02/268.26.48

nos références
FB/PG/HL/2016/C/9298
À mentionner dans toute
correspondance

date
21 OCT. 2016

Objet : Votre courrier du 01-08-2016 – Problématique du survol aérien : utilisation intensive de l'actuelle route du virage à gauche et nuisances supplémentaires liées aux travaux de rénovation de la piste 01/19

Monsieur l'Echevin,
Cher Monsieur Matgen,

Par la présente, je vous indique que j'ai bien reçu votre courrier du 1^{er} août 2016 relatif à l'objet repris sous rubrique, et je vous en remercie.

Je suis très sincèrement navré que cette réponse ait pris un peu de temps mais la mise en place de mes nouvelles fonctions et l'analyse de la situation, la rencontre des différentes parties prenantes et représentants du secteur dans le cadre du survol de Bruxelles m'ont bien occupé ces dernières semaines.

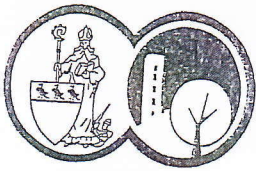
J'ai bien pris connaissance de vos constatations relatives aux désagréments provoqués par la procédure de décollage 25R (dite virage à gauche) et vous remercie d'avoir attiré mon attention sur cette problématique.

Le trafic aérien de et vers Bruxelles-National a évolué au cours des dernières années, avec une augmentation des destinations sises en Afrique, Asie, Europe de l'Ouest et du Sud; toutes opérées via les balises initiales Lno, Spi, Sopok, Pites et Rousy qui sont desservies par la procédure de décollage virage initial en sortie de piste 25R à gauche à partir de l'altitude de 1700 pieds:

Cette altitude est atteinte différemment en fonction d'un nombre important de facteurs extérieurs qui influence l'évolution des aéronefs dans l'espace aérien: poids de l'avion, charge, motorisation et type de moteurs, destination, température, pression atmosphérique, orientation et vitesse du vent, décollage ou non en début de piste, humidité de l'air, conditions de piste sèche, etc.

Ceci induit qu'un même avion, à même destination, ne survolera jamais strictement les mêmes zones à deux jours d'intervalle.

En ce qui concerne l'utilisation de la piste 01, je vous informe que j'ai demandé à la DGTA de réaliser un audit approfondi auprès de Belgocontrol afin de faire toute la clarté sur les choix posés en terme de gestion des pistes durant la semaine du 3 au 10 octobre 2016.



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles
Tél : 02.761.27.11
Fax : 02.772.25.67
www.woluwe1200.be
info.com@woluwe1200.be

MINUTE

02. 08. 2017

Gouvernement de la Région de
Bruxelles-Capitale
A l'attention de Madame Céline Frémault
Rue Capitaine Crespel 35
1050 Bruxelles

Votre lettre du 	Vos réf.	Votre correspondant : S. VANDERICK – Secrétaire d'Administration	Nos réf. 31/07/2017/SV X 5628	☎ (02) 761.29.49 ☎ (02) 774.35.99
---------------------	----------	--	-------------------------------------	--------------------------------------

Madame la Ministre,

Survol aérien – Utilisation intensive de la route du virage à gauche – Placement d'un sonomètre mobile

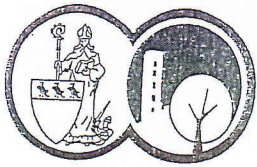
Nous tenons tout d'abord à saluer la position ferme du gouvernement régional bruxellois dans le dossier du survol aérien de Bruxelles. La fin de l'application d'une marge de tolérance lors de la constatation des infractions aux normes de bruit de l'arrêté du 27/05/1999 contraint les autorités fédérales et les exploitants de l'aéroport de Bruxelles-National à prendre en considération les nuisances sonores subies par les Bruxellois.

Par la présente, nous nous permettons d'insister à nouveau sur la nécessité de placer un sonomètre mobile supplémentaire sur la route du virage à gauche.

On constate d'une part, à la lecture du jugement du 20/07/2017 remis par le tribunal de première instance de Bruxelles, que les instances régionales ne disposent pas de données suffisantes pour démontrer l'existence des nuisances sonores provoquées par l'utilisation intensive de cette route aérienne.

D'autre part, nous recevons un nombre croissant de plaintes de la part de nos habitants en cette période de vacances. Il semble que la fréquence de survol s'est intensifiée au nord-est de notre commune (50% à 60% des décollages par la route du virage à gauche, un décollage observé tous les 2 à 3 minutes). Selon certains comités de quartiers, les compagnies optimisent à présent la trajectoire de leurs avions à égale distance entre les sonomètres de l'avenue de Roodebeek (SCH_Rood) et de l'avenue de l'Idéal (WSL_Idea) pour limiter les conséquences de l'application de la « tolérance zéro ». Cette nouvelle trajectoire de survol provoque un renforcement des nuisances sonores sur les communes de Woluwe-Saint-Lambert, de Woluwe-Saint-Pierre et de Schaerbeek.

De ce fait, nous réitérons une nouvelle fois nos demandes du 25/08/2014, du 30/04/2015, du 22/09/2015 et du 22/01/2016 par lesquelles nous vous demandons le placement d'un sonomètre mobile supplémentaire sur le territoire de notre commune. Un sonomètre « mobile » doit, par définition, pouvoir être déplacé sur le



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles
Tél : 02.761.27.11
Fax : 02.772.25.67
www.woluwe1200.be
info.com@woluwe1200.be

MINUTE

02. 08. 2017

Bruxelles Environnement - IBGE
Site de Tour & Taxis
avenue du Port 86C/3000
1000 Bruxelles

Votre lettre du	Vos réf.	Votre correspondant : S. VANDERICK - Secrétaire d'Administration	Nos réf. 31/07/2017/SV X 5623	☎ (02) 761.29.49 ☎ (02) 774.35.99
-----------------	----------	--	-------------------------------------	--------------------------------------

Madame, Monsieur,

Survol aérien – Utilisation intensive de la route du virage à gauche – Placement d'un sonomètre mobile

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint une copie de la lettre que nous adressons ce jour à Madame Céline Frémault.

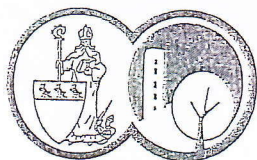
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire communal ff.,

Benoit VANDERSMISSEN

L'Echevin de l'Environnement,

Gregory MATGEN



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles
Tél : 02.761.27.11
Fax : 02.772.25.67
www.woluwe1200.be
info.com@woluwe1200.be

21.08.2017

MINUTE

Médiateur fédéral
Rue de Louvain 48 bte 6
1000 Bruxelles

Votre lettre du	Vos réf.	Votre correspondant : J.VAN HERCK – Inspecteur principal	Nos réf. 14/08/2017/IVH X 58 A7	☎ (02) 761.28.15 ☎ (02) 774.35.99
-----------------	----------	--	---------------------------------------	--------------------------------------

Monsieur le Médiateur,

Aéroport de Bruxelles National – Survol de la commune de Woluwe-Saint-Lambert

Ces dernières semaines, les habitants de notre commune ont l'impression de subir davantage de nuisances dues aux décollages des avions.

Aussi, afin d'informer la population le plus objectivement possible, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les renseignements suivants :

- Le nombre total de décollages ayant emprunté la route du virage à gauche entre le 1/07/2017 et le 15/08/2017.
- Parmi ceux-ci, les décollages ayant eu lieu entre 6 h et 7h d'une part et entre 22 h et 23 h d'autre part.
- La proportion des décollages ayant utilisé la route du virage à gauche par rapport à l'ensemble des décollages.

D'avance en vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Médiateur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire communal ff.,

Benoît VANDERSMISSEN

Par délégation,
L'Echevin de l'Environnement,

Gregory MATGEN



**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

CABINET DE LA MINISTRE CÉLINE FREMAULT
LOGEMENT • QUALITÉ DE VIE • ENVIRONNEMENT • ÉNERGIE

*Orig. S.T.
✓ Copie H. Matgen*

LA MINISTRE

Monsieur Gregory Matgen
Echevin de l'Environnement
Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

PE



Woluwe-Saint-Lambert
Saint-Lambrecht-Woluwe

De *23220*

BRUXELLES

LE **10 AOUT 2017**

CONTACT

Jean-Bernard CUVELIER
T 02/508.79.35
jbcuvelier@gov.brussels

NOS REF.

JBC/20403-32447

VOS REF.

31/07/2017/SV/X5628

CONCERNE

Sumol aérien - Utilisation intensive de
la route du virage à gauche -
Placement
d'un sonomètre mobile

ANNEXE

RUE CAPITAINE CREPEL, 35
B- 1050 BRUXELLES

T +32 (0)2 508 79 11
F +32 (0)2 514 48 60
info.fremault@gov.brussels
www.celinefremault.be

Monsieur l'Echevin,
Monsieur le Secrétaire communal,

Votre courrier daté du 2 août 2017, par lequel vous me demandez le placement d'un sonomètre mobile supplémentaire sur le territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert, m'est bien parvenu.

Soyez assurés que la demande que vous formulez sera examinée avec toute l'attention requise par mon équipe et moi-même.

J'ai par ailleurs sollicité mon administration afin qu'elle examine l'opportunité et la faisabilité d'une adaptation du réseau des sonomètres mobiles au regard notamment de l'enseignement du jugement rendu par le tribunal de première instance de Bruxelles ce 20 juillet 2017.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites qui seront réservées à votre demande.

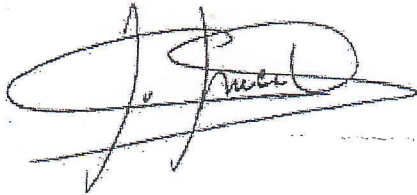
Je vous prie de recevoir, Monsieur l'Echevin, Monsieur le Secrétaire communal, mes salutations distinguées.

P.S.

Céline FREMAULT

Pour votre complète information concernant les compétences du Médiateur fédéral, je vous invite à visiter notre site internet www.mediateurfederal.be où vous pourrez télécharger notre brochure www.mediateurfederal.be/fr/brochure. Pour une information plus générale sur les compétences des différents services de médiation, vous pouvez utilement consulter le site internet du réseau des médiateurs et ombudsmans belges : www.ombudsman.be.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Echevin, Monsieur le Secrétaire communal, l'expression de mes salutations distinguées.



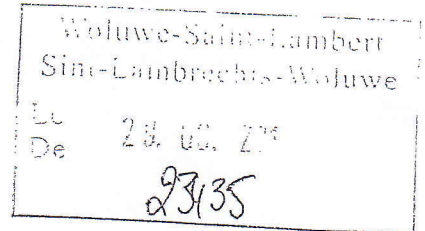
Catherine De Bruecker
Médiatrice fédérale



le Médiateur fédéral

un pont entre le citoyen et l'administration

Commune de Woluwe-Saint-Lambert
A l'attention de Monsieur Benoît Vandersmissen, Secrétaire
communal ff,
et de Monsieur Grégory Matgen, Echevin de l'Environnement
Avenue Paul Hymans 2
1200 BRUXELLES



vos courriers du
21 août 2017

vos références

notre référence
IDO/2017/04316

Bruxelles
le 24 août 2017

RE
Demande d'information

personne de contact
Aline Dosimont

téléphone
02 289 27 30
Sauf le mardi

adresse e-mail
aline.dosimont@mediateurfederal.be

Aéroport de Bruxelles-National

Monsieur l'Echevin, Monsieur le Secrétaire communal,

Vous demandez au Médiateur fédéral de vous communiquer des informations relatives aux trajectoires empruntées lors des décollages des avions depuis l'aéroport de Bruxelles-National ainsi que leurs horaires. Vous précisez que les habitants de Woluwe-Saint-Lambert subissent de plus en plus de nuisances.

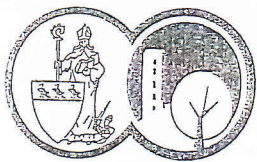
Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter le Service de médiation de l'aéroport de Bruxelles-National dont voici les coordonnées :

Service de médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National
c/o Belgocontrol Bâtiment S Local S.1.3.08
Tervuursesteenweg 303
B-1820 Steenokkerzeel
Tél. : 02 206 28 21
Fax : 02 277 48 69

Comme indiqué sur son site internet, <http://www.airportmediation.be>, une de ses missions consiste à contrôler et à suivre les trajectoires des avions et l'évolution des nuisances sonores générées par les avions utilisant l'aéroport de Bruxelles-National. Le service de médiation est également compétent pour recueillir et diffuser les informations relatives aux trajectoires suivies et aux nuisances occasionnées.

Le Médiateur fédéral traite vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne dans le cadre d'une gestion efficace de votre plainte ou de votre demande d'informations et de l'établissement de statistiques rendues anonymes de ses activités. Si le traitement de votre plainte ou demande d'informations le requiert, certaines données pourront être communiquées à des tiers : à l'autorité compétente ou à votre représentant. Vous disposez d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel vous concernant. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès du registre public tenu par la Commission de la protection de la vie privée.

Rue de Louvain 48 bte 6 | 1000 Bruxelles
tél. 02 289 27 27 | numéro gratuit 0800 99 961 | fax 02 289 27 28 | contact@mediateurfederal.be | www.mediateurfederal.be
Rue de Louvain 48 bte 6 | 1000 Bruxelles
tél. 02 289 27 27 | numéro gratuit 0800 99 961 | fax 02 289 27 28 | contact@mediateurfederal.be | www.mediateurfederal.be



Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be
info.com@woluwe1200.be

08.09.2017

MINUTE

Service de médiation pour l'Aéroport de
Bruxelles-National
c/o Belgocontrol Bâtiment S Local S.1.3.08

Tervuursesteenweg 303
B-1820 Steenokkerzeel

A l'attention de Monsieur Philippe TOUWAIDE,
Directeur exécutif

Votre lettre du.	Vos réf.	Votre correspondant : J.VAN HERCK – Inspecteur principal	Nos réf. 31/08/2017/JVH X 6250	☎ (02) 761.28.15 ☎ (02) 774.35.99
------------------	----------	--	--------------------------------------	--------------------------------------

Monsieur le Directeur,

Aéroport de Bruxelles National – Survol de la commune de Woluwe-Saint-Lambert

Ces dernières semaines, les habitants de notre commune ont l'impression de subir davantage de nuisances dues aux décollages des avions.

Aussi, afin d'informer la population le plus objectivement possible, nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer les renseignements suivants :

- Le nombre total de décollages ayant emprunté la route du virage à gauche entre le 1/07/2017 et le 15/08/2017.
- Parmi ceux-ci, les décollages ayant eu lieu entre 6 h et 7h d'une part et entre 22 h et 23 h d'autre part.
- La proportion des décollages ayant utilisé la route du virage à gauche par rapport à l'ensemble des décollages.

D'avance, en vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire communal,

Patrick LAMBERT

Par délégation,
L'Echevin de l'Environnement,

Gregory MATGEN



**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

CABINET DE LA MINISTRE CÉLINE FREMAULT
LOGEMENT • QUALITÉ DE VIE • ENVIRONNEMENT • ENERGIE

LA MINISTRE

Monsieur Gregory Matgen
Echevin de l'Environnement
Commune de Woluwe-Saint-lambert
Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles



Monsieur l'Echevin,

BRUXELLES

LE 14 SEP. 2017

CONTACT

Jean-Bernard CUVELIER

T 02/508.79.35

jbcuvelier@gov.brussels

NOS REF.

JBC/20403-32783

VOS REF.

31/07/2017/SV/X5628

CÔNCERNE

Sumol aérien - Utilisation intensive de
la route du virage à gauche -
Placement
d'un sonomètre mobile

ANNEXE

RUE CAPITAINE CRESPEL, 35

B-1050 BRUXELLES

T +32 (0)2 508 79 11

F +32 (0)2 514 48 80

info.fremault@gov.brussels

www.celinefremault.be

Je reviens vers vous concernant votre demande d'un sonomètre pour couvrir le virage à gauche.

J'ai reçu une analyse de Bruxelles-Environnement ce 1 septembre 2017 qui m'indique que le placement d'un sonomètre mobile dans la zone que vous demandiez pourrait apporter des informations intéressantes dans le cadre du dossier du survol et en particulier sur le virage gauche.

Pourriez-vous m'indiquer une personne de référence avec qui Bruxelles-Environnement pourrait prendre contact pour le placement de ce sonomètre?

Les équipes de Bruxelles-Environnement qui suivent le dossier du survol étant extrêmement sollicitées, je vous demande une attention particulière afin que votre commune, après concertation avec Bruxelles-Environnement, recherche et fournisse à Bruxelles-Environnement un lieu adéquat et répondant à l'ensemble de leurs conditions d'installation.

Afin d'être complètement transparente, ce sonomètre ne servira pas directement pour la verbalisation. En effet, une période de calibrage et d'observation de quelques mois est nécessaire avant d'évaluer le bien-fondé ou non d'y associer la verbalisation des avions. Je ne manquerai pas de revenir vers vous une fois cette période de calibrage et d'observation écoulée.



**GOVERNEMENT DE LA RÉGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

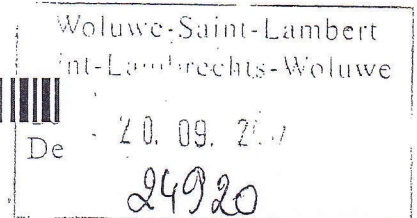
CABINET DE LA MINISTRE CÉLINE FREMAULT
LOGEMENT • QUALITÉ DE VIE • ENVIRONNEMENT • ÉNERGIE

LA MINISTRE

Monsieur Gregory Matgen
Echevin de l'Environnement
Commune de Woluwe-Saint-lambert
Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

vuy. 5-1.
C. Anacle
Jocelyn J...
Bonguinetat
M. Matgen

RE
7



BRUXELLES

LE 14 SEP. 2017

CONTACT

Jean-Bernard CUVELIER

T 02/508.79.35

jbcuvelier@gov.brussels

NOS REF.

JBC/20403-32783

VOS REF.

31/07/2017/SVIX5628

CONCERNE

Sumol aérien - Utilisation intensive de
la route du virage à gauche -
Placement
d'un sonomètre mobile

ANNEXE

RUE CAPITAINE CRESPEL, 35

B- 1050 BRUXELLES

T +32 (0)2 508 79 11

F +32 (0)2 514 48 60

info.fremault@gov.brussels

www.celinefremault.be

Monsieur l'Echevin,

Je reviens vers vous concernant votre demande d'un sonomètre pour couvrir le virage à gauche.

J'ai reçu une analyse de Bruxelles-Environnement ce 1 septembre 2017 qui m'indique que le placement d'un sonomètre mobile dans la zone que vous demandiez pourrait apporter des informations intéressantes dans le cadre du dossier du survol et en particulier sur le virage gauche.

Pourriez-vous m'indiquer une personne de référence avec qui Bruxelles-Environnement pourrait prendre contact pour le placement de ce sonomètre?

Les équipes de Bruxelles-Environnement qui suivent le dossier du survol étant extrêmement sollicitées, je vous demande une attention particulière afin que votre commune, après concertation avec Bruxelles-Environnement, recherche et fournisse à Bruxelles-Environnement un lieu adéquat et répondant à l'ensemble de leurs conditions d'installation.

Afin d'être complètement transparente, ce sonomètre ne servira pas directement pour la verbalisation. En effet, une période de calibrage et d'observation de quelques mois est nécessaire avant d'évaluer le bien-fondé ou non d'y associer la verbalisation des avions. Je ne manquerai pas de revenir vers vous une fois cette période de calibrage et d'observation écoulée.

Pour tout contact ou question, n'hésitez pas à prendre directement contact par mail avec mon collaborateur Jean-Bernard Cuvelier - jbcuvelier@gov.brussels.

Veillez recevoir, Monsieur l'Echevin, mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Céline FREMAUX
Ministre de l'Environnement

Le 06.10.2017

396



brussels airport mediation

Monsieur Gregory MATGEN
Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Echevin de l'Environnement
Avenue Paul Hymans 2
1200 BRUXELLES

FE
/

V Copie: Bouffant
✓ M. Févrière
✓ Service Environnement
✓ Retour G. Matgen

Bruxelles, le 3 octobre 2017

Vos références : 31/08/2017/JVH

Nos Références : L/SMO/2017-10/3001

Monsieur l'Echevin de l'Environnement,
Monsieur le Secrétaire communal,

J'ai pris connaissance de votre courrier du 8 septembre dernier concernant le survol du territoire de la commune de Woluwe-Saint-Lambert entre le 1 juillet 2017 et le 15 août 2017 et vous remercie d'avoir attiré mon attention sur cette problématique.

Pour la période demandée, le nombre total de décollages, toutes pistes confondues, s'élève à 15.968 dont 13.917 concernent uniquement la piste 25R et 2 concernent uniquement la 25L.

Le nombre total de décollages 25R/L ayant emprunté la procédure SID dite du virage gauche est de 6.488.

Parmi ceux-là, entre 6 et 7 heures du matin, il y a eu 555 décollages et entre 22 et 23 heures, 139 décollages.

La proportion des décollages utilisant la procédure du virage gauche par rapport à tous les décollages enregistrés pour cette période est de 40,6 % et correspond à 46,6 % par rapport au nombre total des décollages utilisant les pistes 25 L/R.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire à l'assurance de notre considération distinguée.

Je vous prie de croire à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

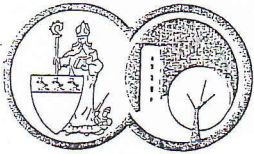
Philippe TOUWAIDE
Licencié en Droit Aérien
Directeur du Service Fédéral de Médiation

Service de Médiation pour l'Aéroport de Bruxelles-National – Arrêté Royal du 15 Mars 2002

Site de BELGOCONTROL – Local S.1.3.08

Chaussée de Tervueren, 303 – B – 1820 STEENOKKERZEEL

☎ 02.206.28.21 - ✉ smo@mobilit.fgov.be - www.airportmediation.be



MINUTE

17. 10. 2017

Commune de
WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Avenue Paul Hymans 2
1200 Bruxelles

Tél : 02.761.27.11

Fax : 02.772.25.67

www.woluwe1200.be

info.com@woluwe1200.be

Gouvernement de la Région
de Bruxelles-Capitale
A l'attention de Madame FREMAULT
Rue Capitaine Crespel 35
1050 Bruxelles

Votre lettre du 	Vos réf.	Votre correspondant : S. VANDERICK – Secrétaire d'Administration	Nos réf. 11/10/2017/SV 4243	☎ (02) 761.29.49 ☎ (02) 774.35.99
---------------------	----------	--	-----------------------------------	--------------------------------------

Madame la Ministre,

Survol aérien – Utilisation intensive de la route du virage à gauche – Placement d'un sonomètre mobile à Woluwe-Saint-Lambert

Suite à votre courrier du 14/09/2017, nous tenons à vous remercier pour la réponse favorable que vous avez donnée à notre demande de placement d'un sonomètre mobile sur le territoire de notre commune et ce, afin de pouvoir mesurer l'utilisation intensive du virage à gauche.

La réunion du 03/10/2017 qui s'est tenue en présence de Bruxelles Environnement - IBGE et des instances communales a permis de définir un emplacement pertinent pour l'installation dudit sonomètre mobile, à savoir la toiture du Centre de Revalidation Gériatrique – Erasme situé au 27 rue de la Charrette à 1200 Bruxelles. Le directeur technique du bâtiment, Monsieur Danneels a déjà donné son accord pour l'occupation de la toiture à Madame Lecointre, la responsable du département Bruit de l'IBGE.

En cas de besoin, la personne de référence à l'Administration communale en matière de bruit et de sonomètres est Madame Sophie VANDERICK du service de l'Environnement (02/761.29.49 – s.vanderick@woluwe1200.be).

Dans l'attente des premiers résultats de mesures de bruit issus du sonomètre mobile, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

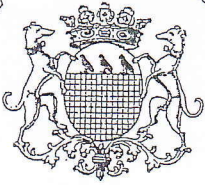
Le Secrétaire communal,

Patrick LAMBERT

Par délégation,
L'Echevin des Travaux publics,

Philippe JAQUEMYNS

WOLUWE-SAINTE-PIERRE



Le Bourgmestre

15501 2017



PE

✓ Ouy. J.T.
Chré. V. de Leken
A.J. P.

Woluwe-Saint-Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe

Le 11. 01. 2018
De 7068

Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Monsieur Olivier Maingain
Bourgmestre
Avenue Paul Hymans n°2
1200 Bruxelles

Nos ref. : BC/SEC/2017-1291

Concerne : **Survol de Bruxelles - Virage gauche court - Sonomètre sur Woluwe-Saint-Lambert**

Bruxelles, le **26 OCT. 2017**

Monsieur le Bourgmestre,

Cher Olivier,

J'ai appris que tu avais obtenu le placement d'un sonomètre rue de la Charrette et m'en réjouis.

Les conclusions de l'arrêt du tribunal de première instance de Bruxelles du 19 juillet dernier constituent des avancées importantes pour les routes du ring, du canal et les atterrissages sur la piste 01. En revanche, la juge ne conclut rien en ce qui concerne les décollages « virage gauche court » au départ de la piste 25R. La perspective d'une étude d'incidences offre un maigre espoir mais, tout comme toi, j'ai fait la demande à Céline Fremault de placer un sonomètre supplémentaire sous la trajectoire des décollages depuis la piste 25R pour mettre en évidence la problématique. Le point le mieux situé sur Woluwe-Saint-Pierre est le collège Don Bosco. Je me réjouis cependant que le sonomètre soit placé sur Woluwe-Saint-Lambert, plus au nord, sous la trajectoire qu'empruntent les avions, qui sont alors à plus basse altitude qu'au-dessus de ma commune. Le sonomètre n'en sera que plus pertinent.

Lorsque j'ai rencontré, début octobre, le cabinet d'avocats Cambier, qui défend les intérêts de Woluwe-Saint-Pierre dans le dossier du survol, nous avons conclu que nos 2 communes devaient s'associer dans leur lutte contre le survol intensif de nos habitants résidant sous le virage gauche court. Je ne puis que te proposer que nous mettions nos avocats en rapport dans ce sens. Nous subissons la même problématique et cultivons la même détermination d'agir en faveur de nos habitants. Je pense que nous augmenterons nos chances d'engranger des résultats positifs en travaillant ensemble.

Dans l'espoir que cette proposition t'agrée, je te transmets les coordonnées du cabinet Cambier et t'invite à les transmettre à ton tour à ton avocat.

CAMBIER Avocats - Benoît Cambier - Av. Winston Churchill 253/40 1180 Bruxelles - 02/349.62.30 - www.cambieravocats.be.

Je suis bien entendu à ta disposition pour discuter de ce dossier et te prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Cher Olivier, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Benoît Cerexhe